



CLASSIQUES  
GARNIER

« Procès-verbaux de l'Assemblée générale du 16 décembre 2020 », *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 121e année, n° 3, 3 – 2021, p. 743-750

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-12082-7.p.0231](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-12082-7.p.0231)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2021. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## PROCÈS-VERBAUX

### DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 16 DÉCEMBRE 2020

L'assemblée générale de la Société d'Histoire littéraire de la France s'est réunie, par visioconférence, le 16 décembre 2020, à partir de 17h30.

*Étaient présentes et présents* : Mmes Geneviève Artigas-Menant, Carine Barbaferi, Noëlle Benhamou, Lidia Cotea, Mireille Huchon, Simona Jisa, Teresa Lussone, Pauline Kra, Christine Planté, Anne-Pascale Pouey-Mounou, Anne Réach-Ngô, Anne Régent-Susini, Marta Teixeira Anacleto, Alicia Yllera, MM. Antoine Compagnon, Jacques Cormier, Patrick Dandrey, Julien Dimerman, Damien Fortin, Luc Fraisse, Alain Génétiot, Paul Geyer, Giorgetto Giorgi, Simona Jisa, Sándor Kálai, Michel Lichtlé, Christophe Martin, Sylvain Menant, Romain Menini, Olivier Millet, Bengt Novén, Denis Pernot, Jean-Claude Polet, Dominique Quéro, Pierre-Louis Rey, Henri Scepi.

*Excusées et excusés* : Mmes Marie-Hélène Boblet, Lea Caminiti Pennarola, Ioanna Galleron, Mireille Gérard, Aya Iwashita, Odile Krakovitch, Teresa Lussone, Marina Muresanu, Marie de Séverac, MM. Gauthier Ambrus, Pierre Champion, Jean-Marc Civardi, Pierre Giuliani, Hans-Peter Lund, Rainier Rocchi.

#### *1. – Allocution du Président*

À 17h30, M. Sylvain Menant, Président de la SHLF, ouvre la séance ; il se réjouit d'accueillir les nombreux sociétaires qui se sont rendus disponibles pour participer à cette assemblée générale à distance. Il prononce ensuite l'allocution suivante :

« Chères consœurs, chers confrères,

En ouvrant l'assemblée générale 2020 de la SHLF, j'ai la tristesse de devoir évoquer la mémoire de notre président d'honneur, M. Marc Fumaroli, disparu le 24 juillet. Un ample hommage lui a été rendu dans le numéro 3 de la *RHLF*. Sa pensée inspirante pour beaucoup d'entre nous sera présente lors du colloque que nous avons préparé sur sa suggestion, lorsqu'il pourra avoir lieu. L'écho que sa disparition a eu dans les médias de toutes tendances prouve l'influence intellectuelle qui a été la sienne, et dont il a fait bénéficier notre Société, à laquelle il était particulièrement attaché, et dont il avait souhaité être le président.

Je ne peux éviter d'évoquer les circonstances particulières qui nous contraignent à nous réunir en visioconférence. La pandémie due au Covid 19 atteint l'ensemble des pays où résident les membres de notre Société ; elle interdit la plupart des déplacements et les réunions. Elle nous a contraints à reporter le colloque sur « L'esprit français, un

RHLF, 2021, n°3, p. 743-750

chapitre littéraire du roman national ? », organisé par nos confrères Pierre Brunel et Patrick Dandrey, qui devait avoir lieu à la fin de novembre, à l'occasion de l'assemblée générale ; nous avons envisagé une date en mai 2021, mais dans l'incertitude où nous sommes de l'évolution de la situation, il est sans doute plus prudent de penser à l'automne prochain. Vous vous doutez que ces reports ont entraîné de multiples démarches, tout ce qui avait été organisé devant être désorganisé et réorganisé, dans l'incertitude et dans la pénurie de lieux d'accueil. En cette occasion, nous avons pu apprécier la bonne volonté des organisateurs, le dévouement de Mme Delphine Denis, secrétaire générale de la Société, et la bienveillance de personnalités, parmi lesquelles je citerai seulement le Recteur de l'Académie de Paris, le Chancelier de l'Institut et la maire du 5<sup>e</sup> arrondissement. Les mesures administratives destinées à lutter contre la contagion n'ont pas seulement perturbé l'organisation du colloque et de l'assemblée générale ; elles ont empêché les réunions du Bureau et du Conseil, ainsi que du comité de direction de la revue, qui ont été remplacées par des échanges via internet. Elles ont surtout profondément perturbé la préparation de la Bibliographie de la littérature française, en raison de la fermeture de la BnF. Comme vous le verrez dans le rapport de M. Dimerman, responsable de cette bibliographie, des solutions alternatives novatrices ont été mises en œuvre, sans que les pertes dues à la situation d'exception puissent être compensées. J'adresse, au nom de la Société, mes remerciements et mes compliments à M. Dimerman et à l'équipe qu'il anime, pour l'ingéniosité et la ténacité dont ils ont fait preuve. Les abonnés à la BLF électronique, dont font partie tous les membres de la Société, ont déjà pu constater les résultats de leurs efforts, que je qualifierai d'héroïques. La mise au point et l'impression du volume imprimé de la bibliographie relative à l'année 2019 ont été parallèlement menées à bien et le volume a été distribué à la mi-novembre avec un retard mineur étant donné le contexte.

Pour cette publication, comme pour celle de la revue, notre partenaire, la maison d'édition Garnier a fourni tous les efforts nécessaires pour faire face aux difficultés du temps. La revue n'a cessé de paraître ponctuellement grâce à la réactivité de notre éditeur, secondant efficacement le dévouement de l'équipe éditoriale. Nous devons rendre hommage à la maison Garnier et nous féliciter de cette collaboration, quelles que soient les inévitables grincements de la machine, surtout causés par les difficultés d'harmonisation entre nos règles particulières et les méthodes auxquelles est habitué le personnel de la maison d'édition. Nous devons en particulier résister à sa tendance, bien naturelle il est vrai, à attendre de l'équipe éditoriale toute bienveillante – dois-je le rappeler ? –, un travail toujours plus poussé de préparation du manuscrit. Dans un rapport détaillé que nous a communiqué M. Claude Blum, directeur de la maison d'édition et notre confrère, il nous indique que la revue a 668 abonnés en octobre 2020. Ce chiffre est à peu près stable depuis plusieurs années ; mais il y avait 954 abonnés en 2012. Ce phénomène touche toutes les revues savantes, et nous résistons mieux que la plupart d'entre elles. Il s'explique par la multiplication vertigineuse des titres, par l'appauvrissement général des universitaires, par la concurrence de la documentation en ligne, par les restrictions de crédits qui touchent beaucoup de pays, par la perte de vitesse des études françaises dans le monde. Les deux-tiers des abonnés sont des bibliothèques hors de France ; avec les 83 institutions françaises abonnées, elles assurent évidemment l'essentiel de l'audience de la revue. La part grandissante des consultations en ligne est notable, mais ne remet pas en question, à mon avis, l'existence de la version imprimée, seule garante de la pérennité du contenu scientifique. Il en va de même pour la Bibliographie de la littérature française, incomparable outil de recherche sous sa forme électronique qui suit la production savante au jour le jour, mais outil également précieux sous sa forme imprimée annuelle.

M. Alain Génétiot, directeur de la *RHLF*, expose dans son rapport ci-joint comment il a fait face aux difficultés de l'année qui vient de s'écouler, avec le soutien du Comité de direction et de ses collaborateurs les plus proches : M. Dominique Quéro, adjoint à la direction responsable des comptes rendus, et M. Romain Menini, secrétaire de rédaction. Ils méritent toute notre reconnaissance ; leur labeur est permanent et souvent ardu. La tâche du directeur, au cœur de toutes les phases de conception et de réalisation de chaque numéro, au centre d'un immense réseau de correspondances, est particulièrement écrasante. Notre jeune collègue, M. Damien Fortin, va l'assister dans la préparation du manuscrit : je lui souhaite la bienvenue parmi nous. Bientôt le fonctionnement de la rédaction sera facilité par la conception du nouveau site de la Société, dont la mise au point a été retardée par les circonstances sanitaires. La reconnaissance de la Société va à toutes celles et tous ceux qui travaillent dans les comités, qui dressent des rapports d'expertise, qui rédigent des comptes rendus. Elle va à l'organisatrice de nos manifestations, Mme Delphine Denis, et à la réformatrice de notre site, Mme Anne Réach-Ngô, ainsi qu'à notre interlocuteur auprès des correspondants étrangers, M. Olivier Millet, et aux correspondants eux-mêmes. Je n'oublie pas M. Pascal Surget, qui assure fidèlement depuis de longues années une partie de notre secrétariat.

Nos moyens ne nous permettent pas de recourir à un personnel appointé plus étendu. Mais, comme vous le verrez dans le rapport de notre dévoué trésorier, M. Hubert Tubiana, qu'assiste M. Luc Fraisse, nos finances sont satisfaisantes ; notre budget est bénéficiaire, et nous commençons à disposer de réserves convenables. La seule subvention dont la revue bénéficie est celle du Centre National des Lettres, 6600 € versés directement à l'éditeur. Nos ressources proviennent exclusivement des droits sur les abonnements et les consultations en ligne. Nos dépenses sont réduites au strict nécessaire. Ainsi sont assurées depuis 125 ans notre indépendance à l'égard des institutions et notre pérennité. Mais ce régime, je dois le rappeler, est menacé, comme je l'ai souligné l'an dernier, par le développement des publications en *open source* qui ont en ce moment la faveur des pouvoirs publics.

La stabilité dont jouit notre vénérable Société masque en réalité, vous le savez, un perpétuel bouillonnement intellectuel et une activité incessante que reflète en particulier le contenu de la *RHLF*, résultat d'un tri exigeant dans les multiples travaux qui lui sont proposés par des auteurs de toutes générations, de tous pays, de toutes orientations critiques. Ce résultat mérite tous les sacrifices de l'équipe que vous avez élu dans les instances de la Société ; il justifie le soutien que vous apportez fidèlement à son action. »

2. – *RHLF : rapport de M. Alain Génétiot,  
secrétaire général, directeur de la Revue*

M. Menant donne ensuite la parole à M. Alain Génétiot :

« Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Sociétaires,

En dépit de toutes les contraintes que nous subissons dans nos vies professionnelles et personnelles, cet *annus horribilis* n'a pas entravé la bonne marche de notre revue, déjà rompue aux échanges électroniques qui structurent la correspondance savante au XXI<sup>e</sup> siècle, et qui a dû tenir ses derniers comités de direction en visioconférence. C'est donc un fonctionnement quasi normal qui a pu être assuré en 2020, et dont je remercie également notre éditeur, les Classiques Garnier, qui a pu maintenir avec une constante régularité le rythme habituel de publication trimestrielle et veiller à notre diffusion comme à notre référencement.

Plus que jamais, c'est pour moi l'occasion de redire combien notre revue dépend des échanges au sein d'une république des lettres internationale, d'un réseau d'auteurs, de correspondants et de lecteurs experts qui doivent rester anonymes, collègues que je remercie tous bien vivement de leur concours puisque ce sont eux tous qui font notre revue. Sa réalisation scientifique repose entièrement sur le bénévolat d'une équipe, les membres du comité de direction et du comité des recensions, à commencer par Dominique Quéro, adjoint à la direction qui veille notamment sur les comptes rendus, Romain Menini, secrétaire de rédaction qui s'occupe avec moi de la relecture des épreuves, et Pascal Surget, en charge du site internet. Cette année, nous remercions Anne Régent-Susini pour sa fructueuse participation au comité des recensions au cours de ces dernières années et nous saluons l'arrivée de Carine Barbaferi, professeur à l'Université de Valenciennes, qui lui succède comme responsable de la rubrique du xvii<sup>e</sup> siècle de ce même comité. Enfin nous avons le plaisir d'accueillir Damien Fortin, maître de conférences à la Sorbonne, qui en tant que secrétaire de rédaction sera chargé de préparer le manuscrit avec le directeur.

En 2020 la revue a publié dans toutes ses livraisons des dossiers issus de colloques ou de journées d'études : le n° 1-2020 s'est organisé autour du thème « *Petites revues* », *grande presse et édition à la fin du xix<sup>e</sup> siècle*, sous la direction d'Alexia Kalantzis ; le n° 2 a traité *Le Pari du babil. Parler pour ne rien dire au siècle des Lumières*, sous la direction d'Hélène Boons ; le n° 3 a étudié les *Formations d'écrivains au xix<sup>e</sup> siècle. Écoles, sociabilités, autodidaxies* sous la direction de Jérémy Naïm et François Vanosthuyse ; enfin, le n° 4, qui vient de paraître, publie les actes du colloque conjoint de la Société d'Histoire littéraire de la France et de la Société française d'Histoire de la médecine sur *Littérature et médecine, xv<sup>e</sup>-xxi<sup>e</sup> siècles. Les maux et les mots*, organisé l'année dernière par Jacqueline Vons et Claude La Charité. Ces numéros sont à chaque fois complétés par des articles de *varia* et des comptes rendus qui suivent de près la recherche en cours, ceux des ouvrages collectifs étant aussitôt mis en ligne sur notre site. Le comité de direction continue actuellement à expertiser des recueils thématiques et le n° 1-2021, en cours de composition, publiera les actes du colloque de Turin, *Métamorphoses d'Apollinaire*, dirigé par Franca Bruera, Laurence Campa et Peter Read, tandis que les livraisons suivantes seront principalement composées d'articles de *varia*. Même si à l'heure actuelle, la collectivisation de la recherche en littérature est partout une tendance profonde en raison des déterminismes institutionnels qui l'organisent selon des dispositifs pensés pour les laboratoires scientifiques, la revue reste extrêmement attachée à la recherche individuelle dans son imprévisible variété, telle que la reflètent justement les miscellanées. Outre sa vitalité, je me réjouis de la diversité dont continue à faire preuve notre revue, accueillant collègues étrangers, études interdisciplinaires et jeunes chercheurs. Enfin la Bibliographie annuelle forme comme chaque année un copieux numéro hors-série sous la responsabilité de Julien Dimerman, conservateur à la BnF.

Le bilan chiffré de l'année 2020, arrêté en octobre, que m'ont fait parvenir les Classiques Garnier confirme notre implantation sur tous les continents, dans une trentaine de pays dont les principaux sont, outre la France, les États-Unis, le Japon, l'Allemagne, l'Italie, le Royaume Uni et les autres pays européens. On note par rapport à l'an dernier une nette érosion du nombre d'abonnements institutionnels à l'étranger, mais pas en France, tandis que ceux des particuliers augmentent au contraire, beaucoup en France et un peu à l'étranger, mais hélas pas dans des proportions équivalentes. Sans doute faut-il y voir l'effet d'une modification de l'accès à la revue au travers des abonnements numériques des bibliothèques étrangères. Les ventes au numéro restent comme de coutume assez marginales (une dizaine par livraison, 17 pour le n° 3-2020). Les articles en accès restreint les plus consultés sont ceux de cette année, autour de 60 à 90 consultations

pour les premiers. On observe une progression générale des consultations des pages de la revue sur le site de l'éditeur, 475 000 vues en 2020 contre 430 000 l'an dernier.

Pour ce qui concerne notre propre site Internet (srhlf.free.fr), son responsable, Pascal Surget, me transmet le bilan suivant, arrêté au 31 octobre 2020. Le nombre des comptes rendus mis en ligne est de 528 avec 459 506 téléchargements cumulés en 2020, soit 20% de moins qu'en 2019, mais la page des comptes rendus en ligne a connu en réalité une augmentation des consultations avec 18 998 consultations contre 17 322 l'an dernier, ce qui en fait, avec les sommaires dont la consultation est également en hausse, l'élément moteur du site. La bande passante utilisée ne cesse d'augmenter avec 63,86 Go contre 57,74 Go en 2019, ce qui, selon Pascal Surget, laisse entendre que les visiteurs qui se sont rendus sur le site y ont passé davantage de temps et ont accédé à un plus grand nombre de fichiers. La continuité de la progression de la consultation des tables des matières semble indiquer que les visiteurs sont restés actifs dans la planification de leurs recherches de sortie du premier confinement. En raison de la transition numérique en cours dont ces chiffres traduisent l'ampleur, il est désormais indispensable de procéder à la refonte de notre site différée par le confinement du printemps et, désormais, de cet automne, alors même que la crise sanitaire accélère le transfert d'une partie de nos activités vers l'Internet.

Mesdames et Messieurs les Sociétaires et chers lecteurs, je vous remercie de votre attention.»

M. Menant remercie très chaleureusement M. Génétiot pour son travail, ainsi que toutes celles et ceux qui contribuent à faire vivre la revue. Il donne ensuite la parole à M. Dimerman.

### 3. – Bibliographie de la littérature française : *rapport de M. Julien Dimerman, conservateur à la BnF*

«Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Sociétaires,

2020 n'aura pas été, en bibliographie plus qu'ailleurs, une année comme les autres. Le premier confinement a eu pour effet principal de détourner pendant plusieurs mois notre équipe des documents imprimés, nous imposant de nous limiter aux ressources en ligne. Je passe sur les difficultés organisationnelles que ne peut manquer d'entraîner une situation aussi inédite et j'en viens immédiatement à ce qui nous intéresse ici, à savoir au fait que la base s'est enrichie d'un nombre assez important de notices portant sur des revues électroniques. La liste que nous avons dressée comporte à l'heure actuelle plus de 90 nouveaux titres. Sans qu'il soit possible, évidemment, de prétendre couvrir le domaine de manière exhaustive, il y a là sans doute davantage qu'un simple échantillon de la production critique mondiale. Cette évolution représente donc pour la BLF une nouvelle étape dans sa nécessaire adaptation au monde du numérique.

Conséquence de cette conséquence de l'épidémie : le contenu du volume imprimé diffère, pour la première fois, de celui de la base en ligne. Car il ne m'a pas semblé judicieux d'alourdir le premier de références parfois vieilles d'une décennie, tandis que leur intégration à la seconde représentait au contraire un progrès certain. Seules les publications postérieures à l'année 2016 (exclue) ont donc été conservées dans la version imprimée. De sorte qu'aux 8 198 notices que compte ce volume s'en ajoutent, pour l'année bibliographique écoulée, 2 176 portant sur des études antérieures à 2017 et parues, pour leur très grande majorité, dans des revues en ligne. Le nombre total de notices créées s'élève donc à 10 374.

La crise sanitaire n'a joué ici qu'un rôle de déclencheur : l'évolution apparaissait souhaitable depuis quelque temps déjà. Monika Prochniewicz l'évoquait en 2016 devant

cette même assemblée. Conscients toutefois du risque qui pèse (en ce domaine comme en d'autres) de voir l'électronique bouleverser une économie documentaire jusqu'ici totalement centrée sur l'imprimé, mes collègues et moi-même avons recommencé, depuis notre retour sur site au printemps dernier, à donner à l'imprimé une priorité absolue. C'est, comme avant, dans ce domaine surtout que nous nous efforçons de nous approcher autant que faire se peut d'un dépouillement exhaustif de la littérature critique, en prenant bien sûr appui avant toutes choses sur le Dépôt légal. Quant au second confinement, il nous laisse, heureusement, bien plus de latitude que le premier.

Si perturbations il y a, elles résident donc moins dans notre capacité à pérenniser le recensement des ressources numériques sans nuire à celui de l'imprimé, que dans une légère inadéquation de notre outil de saisie à certains articles en ligne. Leur pagination, parfois, nous pose problème. Nous avons même été obligés, dans certains cas, d'adopter une pagination purement conventionnelle pour nous plier aux exigences de l'outil de saisie. Il arrive donc que des mentions du type « p. 1 à 10 » pour un article, « p. 1 à 2 » pour un compte rendu, soient des artifices provisoirement adoptés pour rendre possible la poursuite de la saisie. Je m'efforce, en dialogue avec les Classiques Garnier, de remédier à cet inconvénient (que j'espère et suppose tout à fait minime pour l'usager). Nous n'avons par ailleurs pas établi, pour le moment, de distinction entre revues imprimées et revues en ligne.

Je me suis attardé sur ces conséquences du travail à distance, qui constituent sans aucun doute le point saillant de l'année écoulée. On peut toutefois évoquer plus rapidement quelques autres évolutions. La croissance de la rubrique *xxi<sup>e</sup> siècle*, d'abord, dont je vous avais touché quelques mots l'année dernière, se poursuit. J'ai eu le sentiment, en relisant les épreuves, que ce siècle cherche encore (si je puis me risquer à pareille personnification) sa physionomie propre, et s'emploie donc, pour ainsi dire, à se distinguer de l'imposante masse qui le précède. (Rappelons que le *xx<sup>e</sup> siècle* – qu'on ne saurait, dans notre domaine, considérer comme un « *short Twentieth Century* » – occupe à lui seul près de la moitié du volume imprimé, soit un peu moins de 3600 notices sur un total d'environ 8200.) Concrètement, l'*agôn* qui se joue là se manifeste par le sentiment de devoir faire migrer certains auteurs du *xx<sup>e</sup>* au *xxi<sup>e</sup>* siècle. Car il n'existe pas, comme vous le savez sans doute, de règle indiscutable en la matière<sup>1</sup>. Autre avancée modeste : j'ai pu engager certains chantiers de corrections, qui, sans présenter aucun caractère d'urgence, me paraissent susceptible d'améliorer la qualité des données proposées. J'ai souhaité commencé par corriger les titres des œuvres classiques, qui pèchent parfois par inexactitude, et pour lesquels on trouve d'assez nombreux doublons.

S'agissant, enfin, de la couverture documentaire, et de l'exploration systématique des différents circuits, force est d'avouer qu'il nous reste encore quelques points aveugles à explorer. Certains d'entre vous – que je tiens à remercier – ont eu l'amabilité de me signaler des numéros de revues ou des ouvrages qui échappent parfois, provisoirement ou non, à notre vigilance. J'ai ainsi pu prendre conscience des limitations qu'impose le cloisonnement disciplinaire, dont l'effet se voit sans doute accru par la quadripartition des savoirs gouvernant l'architecture du bâtiment où nous œuvrons.

Sur ce chapitre, je tiens aussi à adresser mes plus vifs remerciements à nos correspondants à l'étranger, à celles et ceux qui m'envoient des listes d'ouvrages ou des numéros de revues, ou qui alimentent le précieux bulletin électronique d'information de la SHLF. (La majorité des références communiquées ne figurera toutefois que dans le volume de l'année prochaine, les notices ayant été créées, pour l'essentiel, après notre retour sur le site de la bibliothèque). Toutes ces informations nous sont fort utiles,

1. Voir les différentes propositions formulées par Marie Galvez, « Comment traiter la littérature contemporaine dans une bibliographie d'histoire littéraire ? », *RHLF*, 2013/3, p. 597-605.

soit qu'elles nous fassent gagner du temps et économiser de l'énergie, soit, surtout, qu'elles nous permettent d'étendre notre périmètre.»

M. Menant, après avoir sincèrement remercié M. Dimerman au nom de tous les sociétaires, ouvre la discussion et le questionne sur le chantier de la rétroconversion numérique des anciens numéros bibliographiques. M. Dimerman informe les sociétaires que cette question fera prochainement l'objet d'un entretien avec son homologue des Classiques Garnier : la rétroconversion était en effet l'une des données du contrat naguère signée avec l'éditeur.

La parole est ensuite cédée à M. Tubiana, trésorier de la Société.

#### 4. – *Situation financière : rapport de M. Hubert Tubiana, trésorier*

« Mesdames, Messieurs,  
Chers Amis, chers Sociétaires,

J'ai l'honneur de vous présenter cette année le bilan financier de l'Association SHLF, de la période du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2020, établi en accord avec M. Luc Fraisse, trésorier adjoint dans un contexte évolutif de la crise sanitaire.

Par ailleurs, au regard de l'imprévisibilité de l'évolution de cette crise et de l'incertitude de ses conséquences, l'Association n'est pas en mesure de chiffrer les impacts qu'elle aura sur l'information financière 2020/2021.

L'exercice clos au 30 juin 2020 a une durée de 12 mois et se caractérise par les données suivantes :

- Total du bilan : 46 956 euros
- Total du compte de résultat (produits) : 28 336 euros
- Résultat de l'exercice (excédent) : 14 772 euros

Les comptes de l'Association pour l'exercice clos au 30 juin 2020 font apparaître un excédent de 14 772 euros contre un excédent de 4 276 euros pour l'exercice précédent.

L'exercice est marqué par le versement des droits 2019/2020 des CLASSIQUES GARNIER, d'un montant de 27 416 euros contre 19 588 euros au 30/06/2019 pour sa quatrième année comme nouvel éditeur pour la SHLF, remplaçant ainsi les Puf.

Les produits financiers sont de 740 euros dont des intérêts sur titres pour un montant de 686 euros et des intérêts sur Livret A reçus pour 22 euros. Les charges financières sont de 701 euros de moins-value sur cession de titres.

Le portefeuille compte titres est arrivé à terme et a été remboursé le 17/07/2019 au compte d'administration SG de la SHLF. Il n'y a plus compte titres dans les comptes de l'association au 30/06/2020.

Les frais de fonctionnement (hors charges financières et provisions) diminuent de 4 967 euros. Ils passent de 18 531 euros à 13 564 euros pour cette année. Cette baisse s'explique par l'annulation des colloques et autres manifestations à cause de la crise sanitaire.

La provision pour les travaux de refonte du site internet de l'Association comptabilisée en 2018 pour un montant de 4 000 euros est maintenue.

Le total du bilan est de 46 956 euros. La trésorerie, positive, passe de 32 182 euros à 46 954 euros au 30/06/2020.

Les fonds propres de l'Association, d'un montant de 42 956 euros sont excédentaires et correspondent à notre fonds en trésorerie de 46 954 euros diminués de la provision pour charge de 4 000 euros.

Je tiens à remercier l'ensemble du bureau qui m'aide dans ma fonction de trésorier au sein de l'Association.»

M. Menant, après avoir chaleureusement remercié MM. Tubiana et Fraisse, se réjouit de l'honorable santé financière de la Société.

5. – *Renouvellement du Conseil d'administration*

Pour le renouvellement partiel du Conseil d'administration de la SHLF, le vote s'est déroulé exclusivement par correspondance. Toutes les candidates et tous les candidats ont été élus ou réélus à l'unanimité : Mmes Carine Barbaferi, Delphine Denis, Christine Planté, MM. Benjamin Bokobza, Patrick Dandrey, Jeanyves Guérin, Henri Scepi, Maurice Tubiana. M. Bokobza, qui a récemment publié un article remarqué dans la *RHLF*, représentera les doctorants.

6. – *Correspondants étrangers : rapport de M. Olivier Millet, secrétaire général, et intervention des correspondants présents*

M. Menant cède ensuite la parole à M. Olivier Millet, qui s'exprime en ces termes :

« Nous ne signalerons que trois points concernant ce secteur important de nos activités.

1. Grâce à la collaboration de certains correspondants très actifs, nous avons pu produire un nouveau Bulletin électronique d'échange d'informations, le n° 16, pour cet automne 2020. Le n° 17 est en préparation pour ce printemps. La production de ce genre de moyen d'information sera déterminée à l'avenir par les nouvelles formes de support et de collaboration que permettra le site de la Société.

2. Le projet de créer un Bulletin international électronique des chercheurs en littérature française n'a pas avancé. Sa préparation demande en effet des formes d'échange et de collaboration que la situation sanitaire n'a guère facilitées. La réunion de l'assemblée générale et du CA permettront de revenir sur cette question en vue de sa mise en œuvre en 2021.

3. Notre réseau de correspondants hors de France appelle, dans certains pays, un renouvellement. Des contacts ont été pris, d'autres restent à établir dans ce sens. »

Après les remerciements de M. Menant, M. Millet remercie à son tour vivement tous les correspondants étrangers pour leur présence, leur collaboration, les informations qu'ils apportent (notamment pour la Bibliographie et le bulletin), leurs suggestions, et pour le rayonnement, auquel ils contribuent de manière décisive, de la Société et de la revue.

Tour à tour, MM. Paul Geyer, Giorgetto Giorgi, Sándor Kálai, Mmes Lidia Cotea, Simona Jisa, MM. Jean-Claude Polet et Bengt Novén prennent la parole pour évoquer l'actualité de la recherche en littérature de langue française dans leur pays respectif.

À 18h50, l'ordre du jour étant épuisé, M. Menant lève la séance.

Le Président de la Société,  
Sylvain Menant

Le Secrétaire,  
Romain Menini